**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 2 (1952)

Heft: 3

Artikel: Joseph Gorani et la Suisse

Autor: Chappuis, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-77830

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# JOSEPH GORANI ET LA SUISSE

## Par Pierre Chappuis

C'est à Marc-Monnier que revient le mérite d'avoir révélé au public les *Mémoires* de Gorani<sup>1</sup>. Il les utilisa largement et presqu'uniquement dans son ouvrage paru en 1884, où il en donnait de larges extraits. Son livre fit aussitôt autorité; grâce à lui, Gorani, qu'on avait presque totalement oublié, entrait dans l'histoire; on se souvint dès lors de cet homme du XVIII<sup>e</sup> siècle connu surtout pour ses ouvrages sur le despotisme, sur l'art de gouverner<sup>2</sup>, et par sa

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur le comte Joseph Gorani, consulter: MARC-MONNIER: «Un aventurier du siècle dernier: Joseph Gorani, d'après ses Mémoires inédits, Paris, Calmann-Lévy, 1884 in 8°; Luigi Rava: Guiseppe Gorani, in Nuova Antologia, an. 55, avril 1920; Alessandro Casati: Guiseppe Gorani e la Guerra dei Sette Anni, Milano 1931 (sur la jeunesse de Gorani); — Après avoir été la propriété de M. David Moriaud, le manuscrit des Mémoires fut acheté en 1914 par la Societa Storica Lombarda. Il est actuellement conservé à la Bibliothèque de Vienne. Rédigés en français, les *Mémoires* sont divisés en quatre parties, dont trois ont été publiées par M. Casati: Memorie di Giovinezza e di Guerra, (Mémoires de jeunesse et de guerre), 1740—1763; Corti e Paesi, (Cours et Pays), 1764—1766; Dal Dispotismo illuminato alla Rivoluzione (Du despotisme éclairé à la Révolution) 1767—1791, édités chez Mondadori, Milan, 1936, 1938, 1942. Cette édition — texte français — est enrichie de notes abondantes — en italien. La quatrième et dernière partie, La persécution et le volontaire exil, 1792-1811, n'a pas encore paru. En accord avec la firme Mondadori, Gallimard a publié en 1944 les deux premières parties des Mémoires (Les Mémoires de Gorani, 1 vol.). Cette édition n'apporte rien à la première; les notes y sont beaucoup moins abondantes. L'Introduction (de la main de M. GIRARDET) est toutefois assez intéressante. Voir en outre les ouvrages cités en note dans cet article.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il vero Dispotismo, In Londra, 1770. (Genève). Recherches sur la science du gouvernement, par M. le comte Joseph Gorani... 2 vol. in 8°, Paris,

sympathie pour la Révolution française. Chez nous, on rendit hommage à ce comte milanais qui, dès 1770, fit de longs séjours à Nyon, à Vich, et finit par s'exiler volontairement à Genève. Il fit plus: agent de la Convention, Gorani fut envoyé à Genève en 1793; déjà il était question de la réunion de Genève à la France; dans ses rapports, Gorani fit tous ses efforts pour écarter cette idée qu'il regardait comme funeste à la petite république. Inquiété par le résident français Soulavie, Gorani dut alors quitter Genève («la Persécution»), mais il y revint définitivement en 1796 pour y mourir en 1819 dans un oubli total («le volontaire exil»).

Gorani a donc plus d'un point de contact avec notre pays. Ses Mémoires nous intéressent parce qu'ils font fréquemment allusion à la Suisse, à Genève, au pays de Vaud, à Nyon, et il est regrettable que la dernière partie, La Persécution et le volontaire exil n'ait pas encore été publiée. Ici (1792—1811) l'ouvrage de Marc-Monnier garde toute sa valeur. Mais ces Mémoires, que Gorani rédigea après-coup, vers la fin de sa vie, sont plus d'une fois suspects d'inexactitude. Le présent travail est le résultat de recherches faites aux Archives d'Etat et à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Il se trouve là en effet, sur Gorani, toute une documentation encore insuffisamment mise à jour. Il s'agit surtout de lettres adressées à Gorani ou écrites par lui à des correspondants de Genève ou de Nyon. Ces lettres, bien qu'utilisées partiellement par M. Casati pour l'édition des Mémoires, méritaient une étude plus fouillée. Elles nous renseignent précieusement sur Gorani, sur ses connaissances, ses amitiés dans notre pays, elles mettent pleinement à jour l'attachement de Gorani pour sa «patrie adoptive»; enfin elles permettent quelquefois d'infirmer ou de confirmer le récit des Mémoires.

Soldat, aventurier, politique, philosophe, au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle, féru de mathématiques sous l'influence de l'abbé Frisi, et de sciences naturelles au contact de Charles Bonnet, favorable, puis réfractaire à la Révolution française, homme d'étude, homme du

Guillaume et Lebour 1792. Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des moeurs des principaux Etats de l'Italie, 3 vol. in 8º à Paris chez Buisson . . . 1793.

monde, Joseph Gorani est un peu tout cela; c'est un personnage complexe, versatile, influençable. Sa vie est pleine de remous, de brusques revirements, de retours en arrière. Il est né à Milan en 1740. Cadet de famille, mais se croyant une lointaine origine royale, il quitte, plein d'orgueil, à dix-sept ans, sa famille déchirée par la discorde. D'abord, il tente une carrière militaire, et participe à la Guerre de Sept Ans de 1757 à 1759; à cette date, il devient prisonnier. Retenu en Prusse jusqu'en 1763, il parfait son instruction sous la direction de pasteurs luthériens et se détache du catholicisme. Puis, c'est le temps des «insignes folies». Gorani décide de courir le monde, de tenter l'aventure. Ces rêves de grandeur le conduisent, après bien des détours, à la cour portugaise. Mais, malgré la promesse d'un brillant avenir, il quitte Lisbonne au bout de dix-sept mois et se rend à Vienne, où il croit trouver de fortes protections et faire une rapide ascension dans la diplomatie. Espoir déçu! Non sans difficultés, Gorani obtient une mission peu importante, en été 1767, qui le conduit à Munich, à Stuttgart, en Hollande. Sa mission accomplie, Gorani visite Paris et fréquente assidûment les Encyclopédistes: Diderot, Helvétius, l'abbé Mably, Condillac, d'Alembert, qu'il juge fat, le marquis d'Holbach. Rencontre décisive. Le temps est proche où Gorani va prendre ces hommes pour modèle. En effet, de retour à Vienne il tombe injustement en disgrâce. Le 17 décembre 1767, aigri, dépité, Gorani quitte Vienne sans essayer de se disculper. Lorsqu'éclatera la Révolution, ce cadet de famille, victime de l'Ancien Régime, se souviendra qu'on a refusé ses services. Pour l'instant, il abandonne la diplomatie. Mais l'ambition le dévore toujours, et, nourri de préjugés «sucés à Paris dans la compagnie des hommes les plus illustres»<sup>3</sup>, Gorani veut se faire auteur; retiré en Italie, il se consacre à l'étude, et se lie avec la fameuse société du Caffé groupant des hommes éclairés, savants, mathématiciens, économistes tels que les frères Verri, le comte Visconti, l'abbé Frisi, le comte Beccaria 4. Dans l'été 1769,

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> G. GORANI: Dal Dispotismo illuminato alla Rivoluzione, p. 103.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le Caffé était le nom de la revue fondée par les frères Verri en 1764. En 1767, le Caffé était déjà interdit par la police milanaise. Cf. les pages que Gorani consacre à cette société dans ses Mémoires: op. cit., p. 105—112, et 205—210.

Gorani compose son premier ouvrage, Il vero Dispotismo<sup>5</sup>. L'ouvrage a un grand retentissement. L'Année littéraire de Fréron<sup>6</sup> lui consacre un article; Gorani reçoit de nombreuses lettres d'approbation, de Paris et d'ailleurs. Charles Bonnet lui-même félicite chaleureusement le jeune auteur dans une lettre datée «De ma Retraite, le 21 X<sup>bre</sup> 1770»:

#### Monsieur!

Je suis extrêmement sensible à la marque distinguée de votre estime dont vous venés de m'honorer. Je ne suis pas moins reconnaissant de la mention si obligeante que vous avés voulu faire de moi dans ce livre destiné à donner à vos compatriotes des Idées plus saines de la Morale des Nations et du Bonheur des Sociétés... J'applaudis à vos intentions généreuses, et je vous félicite par avance des succès dont votre travail sera couronné... C'est avoir bien servi le Genre Humain que d'avoir tâché de l'éclairer sur ses véritables intérêts» 7.

Mais ici j'anticipe un peu. Il faut parler de Genève. Gorani souhaitait depuis longtemps de voir le berceau de Jean-Jacques. Les éditeurs genevois, spécialisés dans la publication des ouvrages audacieux, l'attirèrent. Aussi vint-il à Genève pour la première fois en été 1769:

«Je suis entré pour la première fois dans Genève le 17 juin 1769, avec une sorte de respect et d'admiration. Une industrie très raffinée dans le commerce et dans les arts, le patriotisme, l'amour de l'indépendance, le respect pour les moeurs républicaines, une opposition religieuse et politique à tous les gouvernements voisins, un attachement à quelques gouvernements de pays éloignés avaient fait de ces hommes établis à l'embouchure du lac Léman une petite nation unique et très célèbre dans l'histoire... En arrivant

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Imprimé en 1769 chez Philibert et Chirol à Genève. Parut en janvier 1770, sans nom d'auteur, avec la fausse date de Londres. Cet ouvrage fut mis à l'index par décret du 26 août 1770 comme «faux, pervers, blasphématoire, erroné, hérétique...». On y sent l'influence des Encyclopédistes et celle de Rousseau. Cf. J. GORANI: Recherches sur la science du gouvernement, Paris 1792, p. 1—2: «J'étais jeune encore, lorsque, séduit par le style brûlant du Contrat social, mon imagination s'exalta et j'osai écrire sur l'art de régner».

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Frenon: L'Année littéraire, 1771, t. VII, p. 265—274.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Lettre de Ch. Bonnet à Gorani; Ms. Bonnet 73, f<sup>o</sup> 183, Bibliothèque publique et universitaire, Genève.

dans cette ville, j'ai d'abord vu que l'occupation et le travail étaient de vrais besoins pour les Genevois, pauvres et riches. Rien n'y était plus méprisé que l'oisiveté» <sup>8</sup>.

Avant de voir Genève, Gorani avait visité la Suisse, et la population helvétique l'avait séduit par sa modestie, «l'obscurité, le calme de son existence, le charme de ses travaux paisibles», en un mot, par sa simplicité. Mais Genève surtout lui plaisait. Aussitôt arrivé, il avait couru chez Charles Bonnet, à Genthod, et à Ferney, pour faire sa cour à Voltaire. Ce premier séjour à Genève semble capital dans l'existence de Gorani. En décembre 1769, il est déjà de retour, pour un an cette fois; il est encore là en décembre 1770, mais bientôt il estime qu'il est trop dissipé dans la cité de Calvin. Il lui faut une nouvelle retraite, qu'il ne choisit pas trop éloignée de Genève, puisque, le 1<sup>er</sup> janvier 1771, il vient s'établir à Nyon qui sera aussi un de ses points d'attache. Retraite peu solitaire, mais particulièrement heureuse. Gorani connaît bientôt tout ce que Nyon abrite d'hommes de valeur: les frères Reverdil<sup>9</sup>, la Fléchère

<sup>9</sup> Marc-Louis Reverdil avait été bibliothécaire du Roi Stanislas de Pologne. Gorani ne connut que plus tard Salomon Reverdil, 1732—1808, qui fut professeur de mathématiques à Copenhague.

<sup>8</sup> G. GORANI: op. cit., p. 139. Il est curieux de comparer les réflexions de Gorani avec celles de Rousseau, que Gorani avait lues sans doute: «Il me semble que ce qui doit d'abord frapper tout étranger en entrant dans Genève, c'est l'air de vie et d'activité qui doit y régner. Tout s'occupe, tout est en mouvement, tout s'empresse à son travail et à ses affaires» (J.-J. Rousseau: Lettre à d'Alembert, Genève, Droz éd. 1948, p. 124). — Dans un précis d'histoire genevoise, ouvrage manuscrit de Gorani (J. Gorani: L'Algéographie genevoise, Ms. fr. 910, Biblioth. pub. et univ. Genève, t. I, ch. X), Gorani prétend n'être venu à Genève qu'en février 1770, lors de l'affaire des Natifs, ce qui paraît inexact, car, d'après les Mémoires, il serait revenu à Genève en décembre 1769 pour la seconde fois, et parce qu'il y a de fortes chances pour qu'il soit venu à Genève avant l'impression de son livre. — Enfin, Madame de Corcelles parle, dans une lettre datée du 21 août 1769, d'un «comte Garoni (sic) de Milan... qui veut faire imprimer un manuscrit fort hardi sur la politique qu'il n'ose pas confier à la presse de Milan», venu chez elle et reparti le lendemain pour l'Italie, ayant appris (comment?) la mort de son père (il mourut en réalité en 1774). Cf. W. de Severy: Madame de Corcelles et ses amis, Lausanne, Spes p. 45-46.

de Gravy, «qui avait beaucoup de connaissances» 10, Samuel Engel 11, de Sacconay<sup>12</sup>, un Anglais, Lespinasse<sup>13</sup>, membre de la Société Royale de Londres. A Genève, il a des relations intéressantes: outre Charles Bonnet, il connaît H.-B. de Saussure, qu'il accompagne «voir les glacières du Mont-Blanc» 14. Il accompagne aussi Lespinasse dans ses promenades expérimentales; Bonnet l'engage à s'occuper de sciences naturelles 15. Mais l'homme qui exerça sur Gorani l'influence la plus féconde fut Georges-Louis Schmidt<sup>16</sup>, esprit universel, et qui connaissait les philosophes les plus fameux. Schmidt mit Gorani au fait de la nouvelle doctrine économiste, et notre Milanais se convertit aussitôt à la physiocratie professée par Quesnay, Mirabeau, Mercier de la Rivière. Durant sa retraite à Nyon, puis à Vich<sup>17</sup>, Gorani voyait Schmidt tous les jours, et les fruits de ces fréquentes entrevues ne sont sans doute pas absents de l'ouvrage que Gorani publia en 1771: l'Imposta secondo l'ordine della Natura (Impôt selon l'ordre de la Nature) 18.

Gorani était donc engagé dans une voie nouvelle. Jusqu'en 1774, il vécut à Nyon, en homme de lettres, en «philosophe», publiant

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> G. GORANI: Dal dispotismo illuminato..., p. 178.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Samuel Engel, 1702—1784, économiste bernois. Cf. Paul Pulver, Samuel Engel (1937).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Marc-Charles-Frederic de Sacconay, 1714—1788, colonel, gouverneur de Payerne de 1763—69, «membre du Grand Conseil Souverain des 200 de Berne, et économiste distingué» dit Gorani, op. cit., p. 185.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Charles-David-Samuel Lespinasse fut reçu bourgeois de Nyon en 1784.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> G. GORANI: op. cit., p. 169.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Gorani parle dans ses *Mémoires*, (op. cit., p. 197) d'un ouvrage (perdu) qu'il renonça à publier en 1773, et intitulé: «*Tentatives pour obtenir des mulets de différents genres d'insectes*».

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Georges-Louis Schmidt, 1720—1805, conseiller du Grand Duc de Saxe-Weimar, auteur des *Principes de la législation universelle*.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Cf. G. GORANI: op. cit., p. 180.

<sup>18 «</sup>à Lausanne, chez J. Pott, à Genève chez les frères Teran etc...» Les Ephémérides du citoyen ou Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques, t. III, p. 53—101, année 1772, consacrent un article à cet ouvrage. Charles Bonnet le reçut de Gorani et écrivit à l'auteur pour le remercier le 19 X<sup>bre</sup> 1771 (Ms. Bonnet 73, f° 232 v°, Bibl. pub. et univ., Genève): «J'entrevois assés par le titre seul de votre livre que vous traités de l'Impôt d'une manière aussi neuve que pratique».

encore un ouvrage intitulé Saggio sulla publica educazione (Essai sur l'Education publique) en 1773 19.

Malheureux à Lisbonne, disgrâcié à Vienne, il s'était détaché de la vie politique. A lire les *Mémoires*, on croit à un vrai renoncement. Tant s'en faut. Gorani aura encore plus d'un espoir, plus d'une «sottise» en tête, mais sans résultat apparent cette fois. En 1769, à la demande et sur l'insistance de Voltaire, il avait failli, dit-il, partir pour la Turquie, afin d'y soutenir une action de Catherine II contre les Turcs <sup>20</sup>. Gorani raconte qu'après avoir souscrit à ce projet, il y avait renoncé, ainsi qu'à «toute espèce de projet tendant à la grandeur ou à la fortune» <sup>21</sup>. La vérité n'est pas si simple, et la correspondance de Madame de Gallatin <sup>22</sup>, que M. Peter présente comme une protectrice de Gorani, contredit le témoignage des *Mémoires*. En 1771, il fut de nouveau question de la Russie; Gorani revint lui-même à la charge par l'intermédiaire de cette amie de Voltaire:

<sup>131).</sup> Toutefois, Gorani écrit à Bonnet le 16 May 1773 (Ms. Bonnet 32, nº 15, fº 90, B.P.U., Genève): «Monsieur, Mes pauvretés sur l'Education venant de paroître au public, voulez vous bien me permettre que je vous en fasse tenir un exemplaire comme un très foible témoignage de l'estime que je vous ai vouée...»

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cf. G. Gorani: Dal Dispotismo illuminato..., p. 48—50. — G. Desnoiresterres (in Voltaire et la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle, 7<sup>e</sup> série, Voltaire et Genève, Paris 1875, p. 311—320), nie l'insistance de Voltaire dans cette affaire, et ne croit pas que Voltaire ait été sérieux dans ses propositions à Gorani. — La chose est confirmée toutefois par une lettre de Mme Gallatin au Landgrave de Hesse-Cassel, disant que (Voltaire) «voulait même le (Gorani) recommander à l'Impératrice de Russie, mais M. le Comte Gorani n'a pas voulu aller dans ce pays» (M. Peter: Une amie de Voltaire: Madame Gallatin, Lausanne 1925, p. 51).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> G. GORANI: op. cit., p. 164.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Louise-Susanne de Gallatin, née Vaudenet, 1712—1792, femme d'Abraham Gallatin, 1706—1791, membre du Conseil des Deux-Cents à Genève en 1736; propriétaire de terres dans le pays de Gex, il fut représentant de la noblesse pour cette région aux Etats-Généraux de 1789. Femme intelligente, Mme de Gallatin est connue surtout par sa correspondance avec Voltaire et avec le Landgrave de Hesse-Cassel. Cf. M. Peter: Une amie de Voltaire, Madame Gallatin, Lausanne 1925.

«Sollicité par elle, dit M. Peter, d'intervenir pour Gorani auprès du premier Ministre de l'Impératrice Catherine II, Voltaire s'excusa, alléguant sa mauvaise santé et son peu de crédit» (dans un mot à Mme Gallatin daté du 4 août 1771)<sup>23</sup>.

Toujours par le même canal, Gorani essaya l'Espagne, sans obtenir plus d'empressement de la part du «vieux malade». On songea alors au landgrave Frédéric de Hesse-Cassel. Madame de Gallatin lui écrivit en 1771, lui demandant «d'accorder sa protection» à Gorani. En novembre 1773, elle lui écrivait de nouveau:

«Vous me direz, Monseigneur, que je ne cesse de vous importuner, mais M. le Comte Gorani de Milan m'a instamment priée de vous demander pour lui le titre de votre chambellan . . . il peut servir à des choses secrètes comme des ordres que vous pourriez lui donner pour des cours étrangères»<sup>23</sup>.

Dans ses *Mémoires*, Gorani raconte que c'est Voltaire qui avait arrangé cette affaire, et que seule la mort de son père l'empêcha de partir, ce qui est fort douteux. M. Peter suspecte à juste titre le récit de Gorani. «Rien, dit-il, dans la correspondance du Landgrave, ne permet de supposer que celui-ci aurait acquiescé à la demande de Madame Gallatin». Malgré ses protestations de renoncement et de défi aux grands, Gorani gardait donc l'espoir et l'ambition de jouer un rôle politique, et cet espoir déçu explique en partie l'enthousiasme, en 1790, de notre Milanais pour la Révolution.

Sa retraite de Nyon fut brusquement interrompue par la mort de son père, et Gorani dut rentrer à Milan en avril 1774. Jusqu'en 1788, il y sera retenu la plupart du temps par des affaires de famille, par des procès, dont heureusement il nous évite les détails dans ses *Mémoires*. Période troublée par des tribulations litigieuses, par «la guerre horrible» <sup>24</sup> que Gorani eut à soutenir contre son frère aîné pour obtenir sa part d'héritage, pour être maintenu dans ses droits. Triste époque, dans laquelle, à en croire les *Mémoires*, Gorani vécut misérable et éloigné du monde:

«Je vivais (...) très mesquinement, et souvent mes repas se bornaient à du pain, des fruits et des chataignes que je mettais dans mes poches et que

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> M. Peter: op. cit., p. 48. — Voir le chapitre consacré à Gorani, et les lettres inédites le concernant, op. cit., p. 48—52.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> G. GORANI: Dal Dispotismo illuminato..., p. 202.

je mangeais hors de la ville, de crainte que mon propre domestique ne s'aperçut de ma misère; mais ce domestique était régulièrement payé»<sup>25</sup>.

Ces tracas mis à part, Gorani fréquentait la société du *Caffé*, avec laquelle il avait resserré ses liens. Mais il n'avait pas oublié Genève, ni la Suisse. Le 8 août 1774, il écrivait à Reverdil:

«Je ne puis rien faire aprésent parce que nous allons entrer dans les féries ... mais allors j'agirois 26 avec force et activité, et je ferois tous mes efforts pour etre maitre de mon bien au moins pour l'automne 1775, enfin 27 de pouvoir revenir dans vos pays et avoir ainsi le plaisir d'y finir mes jours dans le sein de l'amitié et de la tranquilité philosophique que je souhaite avec passion, comme vous l'avez bien deviné» 28.

Espoir déçu: les procès se prolongèrent plusieurs années, peutêtre à cause de la «docilité» de Gorani et de son «aversion pour la chicane»<sup>29</sup>. Mais l'homme était changé. Peu à peu, il devenait vraiment un «philosophe». Finies les folles ambitions. Son rêve maintenant, il le répète constamment dans ses lettres, était de venir s'établir définitivement à Nyon ou à Genève. Il revint en Suisse en 1778, en voyage avec l'abbé Frisi. La relation de ce voyage qui dura plusieurs mois est contenue dans les lettres de Gorani au comte Visconti. Il écrit «d'Yverdun, le 11 octobre 1778».

«Notre mathématicien (Frisi) s'est contenté de visiter les villes de Lausanne, Rolle, Nyon, Genève, et il s'est beaucoup plu dans cette dernière. En effet, il a été très étonné de constater que l'étude des mathématiques, de la physique et des sciences naturelles est cultivée et répandue dans les différentes couches de la population, puisque même le peuple et les femmes possèdent une certaine culture; il en a conclu qu'il n'existe pas de nos jours une nation qui renferme dans son sein un si grand nombre d'hommes illustres dans les domaines scientifique et littéraire. Il a en outre admiré la situation de la ville et la gentillesse de ses habitants, le bon goût des maisons et des villes, l'opulence qui règne partout, et le sens exact de ce qui dans les arts s'appelle le beau et le noble» 30.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> G. GORANI: op. cit., p. 204.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> «j'agirois» = indicatif futur. Fréquent chez Gorani.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> «enfin» = afin sans doute.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Lettre de Gorani à M.-L. Reverdil (du 8. 8. 1774), Ms. sup. 724, f<sup>0</sup> 34, B.P.U. Genève.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Lettre à Reverdil du 8. 8. 1774.

<sup>30</sup> Cf. O.-F. Tencajoli: Otto lettere del conte G. Gorani al Conte G. Visconti di Saliceto, in Archivio Storico Lombardo, anno 39, 1912—1913. Cf. sur

Plus loin il parle de Neuchâtel, qu'il juge «digne d'être vue; elle est petite, dit-il, et ne compte que 3500 âmes... J'ai remarqué une douzaine de palais superbes, dignes de Paris et un très grand nombre de maisons bien bâties et somptueusement meublées». Economiste, il se préoccupe «des prairies fertiles, des vignobles qui produisent d'excellents vins, des manufactures d'indiennes et d'autres tissus en couleur, etc.». Sa conclusion est intéressante, si l'on songe aux débuts de la Révolution industrielle en Angleterre: «Le petit peuple est aisé et l'argent ne fait pas défaut. Voyez, mon cher, ce que peut faire l'industrie» 31. C'est sans doute en pensant à Rousseau que Gorani touche un mot des montagnes neuchâteloises qu'il dit n'avoir pu visiter à cause du mauvais temps:

«Ce qu'il y a encore de plus remarquable dans le Comté de Neuchâtel, ce sont les vallées de Chaudefond, de Moitiertravers, de Locre (sic) dans lesquels on rencontre des villages de 3 à 4000 âmes, habités par des artisans industrieux qui fabriquent d'excellentes pendules, machines de toute sorte et surtout des automates très curieux. Parmi ces artistes renommés figure au premier plan J.-J. Drox (sic), actuellement à Londres, qui montre parmi ses chefs-d'œuvre un automate représentant une jeune fille qui joue sur les cymbales différentes symphonies: elle tient son papier à musique devant elle et y jette de temps en temps un coup d'œil ...»

Sur le chemin du retour, Gorani s'attarde à Nyon, à Genève, inquiet à la pensée «d'avoir à rentrer en Italie et à reprendre ces mêmes fâcheuses occupations litigieuses qui, dit-il, ne sont vraiment pas mon affaire»<sup>32</sup>. Il lui en coûte aussi de quitter son ami Schmidt, avec lequel il a repris ses conversations, et dont il fait une fois de plus l'éloge. Il renoue aussi avec Charles Bonnet, qui lui fait connaître Abraham Trembley et Jean André De Luc<sup>33</sup>. De retour à

le voyage de 1778, Lettres II et III, p. 490—497. Lettre II: «Yverdun, 11 Ottobre 1778»; Lettre III: «Nyon, pays de Vaux, Canton de Berne, li 3 Novembre». Ces lettres sont écrites en italien.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> O.-F. TENCAJOLI: op. cit., lettre II, «Yverdun, 11 Ottobre 1778», c'est moi qui souligne.

<sup>32</sup> O.-F. TENCAJOLI: op. cit., lettre III, «Nyon,... li 3 Novembre».

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> ABRAHAM TREMBLEY: 1710—1784, ami de Ch. Bonnet, naturaliste genevois. Gorani en parle dans son *Elogio di Fr. Redi (Elogio di due scriptori italiani*, Sienne 1784, p. 16—17). — JEAN ANDRE DE LUC, né à Genève en 1727, mort à Windsor en 1817, physicien et géologue.

Milan, il a beau s'étourdir dans une société mondaine, il n'oublie pas la Suisse:

«Je regrette amèrement, écrit-il à Visconti, la vie heureuse que j'ai menée dans ma patrie adoptive, et que j'espère reprendre; mon temps était admirablement partagé entre l'étude et la conversation choisie de quelques esprits savants»<sup>34</sup>.

Il est curieux de voir chez un homme aussi instable que Gorani un attachement aussi durable que celui qui l'a lié à Genève et à la Suisse, et l'on peut presque dire que ses séjours à Nyon, à Vich et dans la Cité de Calvin ont révélé Gorani à lui-même; c'est ici qu'il a acquis sa véritable maturité d'esprit, dès son premier séjour; c'est ici qu'il a mené l'existence la plus convenable à ses études. Aussi confie-t-il, en 1779, ses affaires à un procureur de ses amis pour revenir «s'établir en territoire suisse» 35. Jusqu'en 1781, il est à Nyon, renouant avec ses anciennes connaissances, faisant de fréquentes courses à Genève, à Lausanne, à Genthod pour voir le Contemplateur de la Nature. Mais en novembre de cette année, il doit, une fois encore, quitter sa «patrie adoptive», et, jusqu'en 1788, il séjourne à Milan. Pour cette période, c'est surtout les lettres de Gorani à Madame Mussard-Privat<sup>36</sup> qui nous renseignent sur sa vie. C'est en elles surtout qu'on sent l'amour de l'Italien pour «la sainte diabolique cité de Genève», sa hâte de s'établir dans son voisinage. Comme dans ses lettres, moins nombreuses, à M.-L. Reverdil ou à François Tronchin, Gorani y parle à cœur ouvert de son «projet favoris d'expatriation» 37. C'est le thème principal de ces lettres. Gorani entretient sans cesse Madame Mussard-Privat de son projet de venir la voir, ainsi que sa mère. Le 16 juillet 1784, il écrit:

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> O.-F. TENCAJOLI: op. cit., lettre IV (Milano, li 30 Gennaio 1779), p. 499.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Idem: lettre VIII (Milano, li 31 Dicembre 1779), p. 506.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Marie-Henriette Privat, fille d'Abraham Privat et de Jeanne-Marguerite Ecuyer, née le 21 mai 1761, épouse en 1785 Samuel Mussard, syndic en 1793 et 1798. Les 27 lettres de Gorani à Mme Mussard-Privat sont conservées dans les *Archives de Familles*: Mussard-Privat V. 1. Archives d'Etat, Genève.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Lettre de Gorani à M.-L. Reverdil du 19 août 1785, Ms. sup. 724, f<sup>0</sup> 35, B.P.U. Genève.

«Je suis ... si touché de la bonté que vous, Madame votre mère, et plusieurs autres personnes de votre contrée me témoignent, que je désire de les revoir au plus tot. Mais comme je ne puis éxécuter mon projet que je n'aie auparavant mis un ordre stable à mes affaires, j'attendrois (futur) à vous faire part de toutes mes idées là dessus jusqu'à ce que je serois en état de pouvoir les mettre en exécution»<sup>38</sup>.

Il demande des nouvelles de «toutes les personnes vos amis et surtout vos parentes»<sup>38</sup>. Mademoiselle Privat, quoique vivant à Nyon, avait de nombreux amis et connaissances à Genève. Gorani s'informe sans cesse de l'un ou de l'autre. Arraché avec peine à sa retraite en Suisse, il conservait un lien intime par l'intermédiaire de Mademoiselle Privat, qui épousa Samuel Mussard en 1785, et à laquelle il faisait les protestations d'amitié les plus sincères et les plus chaleureuses:

«Avez vous jamais oui dire, ma très-chère Mademoiselle, écrit-il le 25 septembre 1784, qu'il y a eu de(s) cas d'hommes capables de grossesse. Cependant je le suis. Oui, je suis enceint, très-enceint, et ai le plus grand besoin du monde d'accoucher... J'ai donc mille envies de vous dire bien des choses que vous meritez... Votre style est encore une source qui me donne aussi des envies jamais épuisées de vous conter des follies... Marquez moi comment se porte Mr. Privat... comment vit sa fille, comment vit la maman. Qui voyez-vous? sortez vous souvent? Allez vous de tems en tems à Nyon... Que font vos amis et amies dans la sainte diabolique cité de Genève?...»<sup>39</sup>.

Gorani veut tout savoir de Nyon, de Genève, s'informe des prix de certaines propriétés, et si elles sont à vendre. Il veut aussi savoir si on ne l'a pas oublié:

«Me méprise-t-on toujours à Nyon, demande-t-il, et dans vos environs et à Genève, à cause de mon intrigue mélancolique (?) avec Mlle Cornillat? Ai-je encore quelqu'un qui m'estime et qui m'aime? Mon retour feroit-il plaisir, peine ou indiférence? Voilà ma chère demoiselle assomée, complettement assomée de questions auxquelles je vous somme de répondre...»<sup>39</sup>.

Les lettres à M.-L. Reverdil reflètent les mêmes sentiments 40. Ce projet d'expatriation, quoique encore imprécis, mal dessiné dans

<sup>38</sup> Lettre de «Milan, ce 16 juillet 1784».

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Lettre de «Milan, ce 25 septembre 1784».

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Lettre à Reverdil (Ms. sup. 724, B.P.U., Genève) du 19 août 1785: «J'espère, Monsieur, de pouvoir avec le tems suivre vos conseilles, et me

l'avenir, était profondément ancré dans le cœur de Gorani, et, à mesure qu'il devenait plus net, Gorani se détachait de sa patrie et se dégoûtait de Milan, malgré «l'indulgeance» et l'affection que ses compatriotes lui témoignaient:

«Le destin veut que malgré tout je préfère votre pays au mien, quoique celui-ci soit plus beau, plus fertile et plus peuplé de gens qui m'aiment. L'affection que j'ai pour dix ou douze personnes répandues en Suisse et à Genève, et la situation pitoresque de vos contrées, quoique dans une terre ingrate et d'un climat affreux sont les causes de la préférance que je donne à vos pays sur le mien, natal, qui est le meilleur du monde... Je met vôtre maison à la tête de dix ou douze amis que j'y aie...» 41.

Dans la lettre suivante, Gorani avoue son embarras. L'amitié qu'on lui témoigne à Milan le fait hésiter à se «transporter, dit-il, dans un pays où je n'ai que votre maison et Mr. Schmidt»<sup>42</sup>; mais il ajoute:

«Malgrés cela je sens que j'exécuterois le projet, et s'il m'arrivera après d'en être mécontent, je m'en prendrois à vous même. D'ailleurs je dois vous répéter que votre climat est affreux, quoi que je l'ai trouvé plus convenable à ma santé, pour laquelle il faut faire des sacrifices, et en effet, je suis moins mélancolique en Suisse qu'à Milan...» <sup>42</sup>.

Dès lors il assaille Madame Mussard-Privat de questions pratiques, demandant «un détail de ce qu'il faut pour moi pour vivre dans la Suisse avec deux chevaux, un valet-de-chambre et une cuisinière, et si l'on veut une gouvernante et un ménage, à avoir deux ou trois personnes à ma table, mais sans profusion ni luxe et tout simplement»<sup>43</sup>; il donne même un détail de la composition de ses menus, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 1786, parle de sa «ferme ressolution» de «transplanter pour toujours» son bien en Suisse, «pour n'être pas obligé de revenir en Italie»<sup>44</sup>.

rapprocher de vous, et vivre avec une nation qui a tant d'indulgeance pour mes défauts. Mais il faut auparevant mettre ordre à mes affaires ... et me garantir surtout de toutes les violences de l'édit terrible de Joseph II contre les émigrations...»

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Lettre du 12 Octobre 1785, à Mme Mussard-Privat.

<sup>42</sup> Lettre datée de «La Somaglia, ce 8 Décembre 1785» à la même.

<sup>43</sup> Lettre datée de «La Somaglia, ce 8 Décembre 1785», à la même.

<sup>44</sup> Lettre datée de «Milan, ce 1 Juillet 1786», à la même.

Mais Gorani n'était pas au bout de ses peines. En effet, s'il était en possession de ses biens, il lui était difficile de partir. Etant absent, il devait payer double impôt ,ce qui réduisait considérablement son revenu. Il s'exposait en outre à «une autre loi qui est terrible» 45, l'Edit de 1754, qui condamnait à la confiscation de leurs biens les nobles qui s'absentaient plus de dix ans. Gorani chercha donc à vendre ses biens; il en est question dans la lettre du 1er juillet 1786:

«Lorsque je serois parti de mon pays, dit-il en post-scriptum, on m'appellera un extravaguant, car il est impossible que je puisse remplacer en Suisse ou à Genève les amis, les agrémens que j'ai ici. La cause principale de mon expatriation est de pouvoir mourir tranquile, car l'année dernière, lorsque j'étois en danger de ma vie, mes parens et d'autres dévots n'ont cessé de m'importuner et de me faire passer des jours remplis d'amertume» 46.

Mais, ailleurs, Gorani dit regretter la simplicité des campagnes suisses, après s'être amusé et distrait six semaines durant «en campagnes chez mes amis» 47, après avoir passé des nuits «en concerts et en bals» . . . Peu importe cette mondanité:

«J'espère, dit-il, de pouvoir vous donner les preuves les plus sûres que je vous donne la préférence à ma patrie, et que je fais plus de cas de l'amitié de cinq à six honnêtes familles suisses et genevoises, que de tous ces divertissemens avec les quels on cherche à s'étourdir chez nous et à faire diversion au véritable esclavage qui nous a privé du plus cher des biens: la liberté» 48.

Enfin il se décide à partir sans avoir vendu ses biens. Il écrit le 25 août 1787: «Je pars donc aux premiers jours de Septembre...»<sup>49</sup>. Il rompt cette fois avec l'Italie; sa décision est prise irrévocablement. En même temps que l'Italie, Gorani fuit l'Autriche, et «l'extravagante tyrannie»<sup>50</sup> de Joseph II, choisissant, comme seconde patrie, un terre libre:

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Lettre datée de «Rome, 31 Octobre 1787», à la même.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> P. S. de la lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1786. — Gorani se plaint ailleurs de la bigoterie des Italiens. Cf. lettre du 8 août 1774 à Reverdil (Ms. sup. 724, B.P.U., Genève): «On ne voit plus dans les rues que des pénitens, des processions, les églises sont remplies de monde et les maisons de(s) voleurs. Je voudrois que nôtre peuple fût un peu moins dévot mais aussi moins vicieux…»

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Lettre datée de «Milan, ce 9 Décembre 1786», à Mme Mussard-Privat.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Lettre datée de «Milan, ce 9 Décembre 1786», à la même.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Lettre datée de «Milan, ce 25 août 1787», à la même.

<sup>50</sup> Lettre du 10 Décembre 1789, à la même.

«Je viens de donner une preuve de mon amour pour la retraite et pour l'indépendence, écrit-il le 25 août 1787. L'Empereur m'avoit nommé professeur d'économie politique dans l'Université de Pavie avec un(e) assez importante pension et l'assurance d'un rapide avancement, et je m'en suis dégagé et excusé pour toujours au grand étonnement de tous mes compatriotes...» <sup>51</sup>.

Le 31 octobre, Gorani écrit de Rome à Madame Mussard; la ville l'enchante, les habitants le satisfont moins:

«Il faudroit plusieurs volumes si je voulois vous tracer tout ce qu'on trouve d'admirable à Rome... Aujourd'hui je vois les prétieux restes d'un cirque, d'un temple ancient ou d'un Amphithéâtre bâtis par des Empereurs Romains, et demain je visite quelque Palais ou quelque église... (Mais Gorani n'apprécie pas la société romaine)... J'oserois même vous dire que je préfère la petite société toute simple de vos pays arides et barbares à toutes les grandes et luxueuses conversations de Rome. Vous savez, mon estimable Amie, que les Italiens ne m'ont jamais plû... Ce qui est sûr, c'est qu'en juin ou en juillet (1788) vous me verrez... Je soupire plus que jamais après une douce retraite...» 52.

Enfin, en juillet 1788, Gorani arrive à Nyon. Il y restera jusqu'en août 1790, quoique n'ayant pas eu l'intention de s'y établir; il aurait préféré vivre à Genève. Son revenu était assez modeste; dans plus d'une lettre, Gorani se plaint des lourds impôts infligés par son «Tyran» (Joseph II):

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> P. S. de la lettre datée de «Milan, ce 25 août 1787», à la même, et qui confirme le témoignage des Mémoires. Cf. G. GORANI: Dal Dispotismo illuminato..., éd. cit., p. 226/7: «Le Ministre m'adressa ces mots: «Voudriezvous donc vous en aller au moment même où Sa Majesté, à ma propre instance, vient de vous nommer professeur à l'Université de Pavie, pour que vous y occupiez, pendant une année, la chaire d'Economie politique, et, l'année suivante, celle de Droit public? Après ces deux cours, Sa Majesté vous destine une place de Conseiller dans le Grand Conseil du Gouvernement de Milan avec dix mille livres de solde, et Elle vous en donnera quatre mille par an pendant que vous serez professeur à Pavie»... J'étais résolu à m'en aller à tout prix et de recouvrer ma liberté. Je pris le parti d'écrire au Consulteur Pecci une lettre fort sentimentale, par laquelle je lui disais que je donnais à mon indépendance la préférence sur tous les emplois et richesses du monde... Je suis fâché de n'avoir aucune copie de cette lettre qui fit beaucoup de bruit à Milan, parce que le Ministre avait permis qu'on en tirât des copies...».

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Lettre de «Rome, ce 31 Octobre 1787», à Mme Mussard-Privat.

«On fait des prières publiques pour implorer du ciel un tems calme, de la pluie, écrit-il en janvier 1789 à Mme Mussard; on n'en fait pas pour l'extermination des Princes absurdes, cruels et insensibles aux soufrances de leurs semblables» <sup>53</sup>.

Ces fortes contributions, qui occasionnaient à Gorani «une humeur diabolique»<sup>54</sup>, aidèrent à le pousser vers la Révolution; mais elles le décourageaient aussi, et il ne tarda pas à s'ennuyer à Nyon:

«Je vous assure... que sans l'amitié qui me lie à quelque âme honnête, je serois tenté d'imiter les exemples fréquens de vos chères (chers) compatriotes qui savent quitter cette chienne de vie avec la même aisance que j'y met à manger une bonne salade de pommes de terre. Que l'existance pèse lorsque le bonheur doit dépendre d'un monstre qui n'a aucune idée de la justice et de la raison... Ne croyez pas que je me sois acoquiné à Nyon. Au contraire ce séjour me pèse, mais les circonstances me déterminent à m'y tenir collé comme une huître à son rocher»... <sup>54</sup>.

L'huître ne restera pas longtemps collée à son rocher. Gorani accueille la Révolution française avec enthousiasme, croyant, «comme la plupart des hommes éclairés», à l'avènement du «siècle fortuné de la philosophie» 55. A Nyon, il s'agite, se nourrit d'informations venant de Paris, interroge les émigrés, et bientôt il précipite son départ, «sûr de jouer un rôle dans l'immense bouleversement qui se prépare» 56. Le 5 août 1790, il écrit à François Tronchin pour lui demander une «lettre de racomandation (sic) pour Paris». «J'ai pris la résolution, dit-il, de visiter cette capitale dans cette circonstance qui est la plus rémarcable depuis qu'elle existe» 57. Gorani a terminé son dernier séjour à Nyon; il quitte la petite cité vaudoise définitivement, mais non Genève, non la Suisse.

Il est impossible d'étudier ici la «période révolutionnaire» de Gorani. D'abord spectateur de la Révolution, Gorani en devient rapidement acteur, peut-être sous le coup des condamnations dont

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Lettre datée de «Nyon, ce 11 janvier 1789», à la même.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Lettre du 10 Décembre 1789, à la même.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> J. GORANI: Lettres aux Français, 3 vol., Londres (Francfort et Zurich) 1794—1795, t. I, p. 19.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Introduction aux Mémoires de Gorani, édition Gallimard, 1944, p. VIII.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Lettre de Gorani à François Tronchin («Nyon, ce 5 août 1790»), Archives Tronchin 181, B.P.U., Genève.

le frappe le Gouverneur de Milan. En 1792, il écrit les *Lettres aux* Souverains <sup>58</sup>, dans l'espoir de briser la coalition contre la France déjà menacée, puis part en mission pour l'Angleterre, reçoit, en août le titre de «citoyen français».

Mais, dès janvier 1793, Gorani se détache de la Révolution et subit une véritable «conversion». Ebranlé fortement dans ses convictions et dans son enthousiasme, il ne voit plus, dans les chefs révolutionnaires, que des criminels, et parle de «conspiration tramée par les pervers contre les gens de bien»<sup>59</sup>. Une fois de plus, il regarde du côté de Genève, son séjour préféré. C'est la rupture avec la Révolution.

En mai 1793, la Convention l'envoie en mission dans la «république lilliputienne», et le charge, semble-t-il, de faire des rapports sur la disposition des esprits et des choses dans Genève, et sur la force du parti annexionniste, de donner des renseignements sur les agitations causées par Jacques Grenus. Gorani a le mérite de prendre courageusement le parti des Genevois. Dans un premier rapport, daté du 27 mai 1793 60, il s'insurge contre l'idée de «l'aggrégation de Genève à la France», et dénonce les nombreux actes de violence commis par les soldats français, violations de territoire, rapts, etc., restés impunis. La mission de Gorani s'inscrit dans ce qu'on peut appeler «l'histoire de la conjuration de Grenus, Soulavie, etc., contre la République de Genève» 61. En effet, Gorani, dans un rapport daté du 30 septembre, s'est ouvertement révolté contre la conduite ignoble du Résident de France à Genève Soulavie 62; il s'y

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Ces *Lettres* parurent dans le *Moniteur officiel* (1792—1793), puis furent éditées en volume (Paris 1793, Paris 1795, Londres 1797).

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> J. GORANI: Lettres aux Français, éd. citée, t. I, p. 136.

<sup>60</sup> La Correspondance politique de Genève, vol. 99 (1793), conservée aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris contient deux rapports de Gorani, le premier daté du «26 May 1793» (f° 182 r° — 183 v°), et le second daté du 30 septembre (f° 430—432 v°). Une partie de ce deuxième rapport se trouve transcrite dans le Registre du Comité Provisoire de Sûreté R.C.P.S., t. II, p. 120—128. (Archives d'Etat, Genève.)

<sup>61</sup> Titre d'un ouvrage de J. Desonnaz, Genève 1794.

<sup>62</sup> JEAN-LOUIS SOULAVIE arriva à Genève le 3 juillet 1793. Il fut rappelé en septembre 1794. Cf. A. Mazon: *Histoire de Soulavie*, 2. vol., Paris 1893.

montre aussi indigné que les Genevois eux-mêmes, relève tous les griefs des Genevois contre le Résident, toutes les fautes de Soulavie:

«Depuis que Soulavie est ici, écrit-il, la Résidence de la République françoise est devenue le réceptacle des ennemis les plus acharnés de la Cité genevoise; on n'y voit plus que Grenus et ses amis... A-t-on jamais vu un diplomate aussi enchaîné que Soulavie l'est par Grenus? et c'est par l'organe de ce dernier que notre Agent brave sans cesse une République indépendante, comme si elle lui étoit sujette...» <sup>63</sup>.

Soulavie tenta de discréditer Gorani aux yeux de ses commettants, tandis que Gorani condamne le Résident par ces mots:

«Cet homme n'a pas assez d'esprit pour sentir que Genève indépendante et laissée à elle-même nous est cent fois plus utile que si elle étoit réellement aggrégée à notre territoire» <sup>63</sup>.

Combattre le projet de réunion avec acharnement, réclamer des ordres pour débloquer la ville alors aux prises avec des difficultés de ravitaillement, lutter contre l'influence néfaste de Soulavie et hâter son rappel, telle fut l'action de Gorani à Genève. Il n'obtint guère satisfaction. Genève resta bloquée, Soulavie ne fut rappelé qu'en septembre 1794, mais la conduite du Milanais demeure louable et ne doit point être oubliée.

Après le rapport du 30 septembre, Gorani quitta définitivement la scène politique; il ne voulait plus servir la Révolution. Le 1<sup>er</sup> octobre 1793, il se retira à Céligny, «pour raisons de santé» <sup>64</sup>, mais aussi par crainte d'une action de Soulavie contre lui. De «Séligny, ce 28 9<sup>bre</sup> 1793», il écrivait en effet à Lesage <sup>65</sup>:

«Ah! que je régrette cette Sainte Cité, et si j'étois bien assuré de la part de vos Comités que je n'ai plus rien à craindre de la persécution des François en y demeurant tranquile et ignoré, je voudrais bien y révénir pour y passer l'hyver, car si je reste ici, je succombe à toutes espèces d'ennuis et de dégoûts...» <sup>66</sup>.

<sup>63</sup> Rapport du 30 septembre (copie in R.C.P.S., t. II, p. 122, Archives d'Etat, Genève).

<sup>64</sup> R.C.P.S., t. II, p. 153, 3 octobre 1793.

<sup>65</sup> Georges-Louis Lesage, 1724—1803, médecin, mais voué à l'enseignement des sciences physiques. Correspondant des journaux scientifiques de l'époque. Il fut reçu bourgeois de Genève en 1770. Membre correspondant de plusieurs accadémies.

<sup>66</sup> Lettre de Gorani à G.-L. Lesage, Ms. sup. 513, B.P.U., Genève.

Dès la fin de l'année 1793 commence pour Gorani une période difficile. Jusqu'en 1795, réfugié en Suisse, changeant souvent de lieu et de nom, il devra fuir devant ses ennemis, les brigands de la reine de Naples furieuse contre l'auteur des Lettres aux Souverains. A Céligny déjà, il a des ennuis; les amis de Grenus le tiennent pour un dangereux contre-révolutionnaire. Il est vrai qu'il n'a plus qu'une pensée, se démentir d'être un révolutionnaire, renier son enthousiasme du début, se justifier de ses erreurs:

«Je n'ai pas crû, mon illustre philosophe, écrit-il à Lesage, qu'on voulût établir en France une démocratie délirante, mille fois plus funeste que le pouvoir arbitraire des despotes les plus absurdes. Je déplore un tel ordre de choses; je suis profondément affligé d'y avoir en quelque sorte contribué sans le savoir» <sup>67</sup>.

Déjà, il annonce son intention d'écrire des «lettres aux François pour les réveiller de leur stupeur». Mais on comprend mieux tout l'intérêt que Gorani avait à écrire ces *Lettres*, en lisant la lettre du 16 décembre 1793 à Lesage:

«Toutes mes connoissances de Paris et mes amis même gardent le silence, je n'ai même pas touché mes rentes, et j'ai tout lieu de présumer qu'elles sont confisquées ainsi que mes manuscripts et les effets que j'y ai laissé... Les dernières lettres d'Italie sont rassurantes. On vient de me confirmer que mes biens me seront conservés pourvu que je ne rende plus aucun service aux François» 68.

Perdu de réputation à Paris, le citoyen français se réconciliait avec le Milanais et redevenait, au fond, le comte Gorani. Bientôt il dut «quitter précipitament Séligny par la crainte de tomber entre les mains des François»<sup>69</sup>. Dès lors, Gorani va mener une «vie d'Arabe»; vie errante, vie cachée qui le conduit à travers toute la Suisse. Poursuivi non plus par les Français, mais par les agents de la reine de Naples, il est constamment en voyage, mais ne se laisse pas décourager: malgré le manque de calme et l'absence de livres, il travaille à la rédaction de ses Lettres aux Français.

Il est difficile de suivre sa trace; il serait vain aussi de chercher à distinguer le vrai d'avec le fictif dans cette partie des Mémoires,

<sup>67</sup> Lettre de Gorani au même datée du 28 novembre 1793, Ms. sup. 513.

<sup>68</sup> Lettre de «Séligny, ce 16 décembre» (1793), au même.

Lettre datée de «Bâle, ce 10 Février 1794», au même.

connue seulement jusqu'ici par le récit de Marc-Monnier, et riche, trop riche même en incidents. On croirait presque lire un roman picaresque, à voir Gorani exposé sans cesse à de nouveaux dangers, et s'échappant toujours des mains de ses ennemis par miracle. Les lettres à Lesage donnent une idée suffisante de cette existence mouvementée:

«J'ai bien soufert depuis que je vous ai quitté, mon illustre bienfaiteur; persécuté par plusieurs Puissances, j'ai mené une vie semblable, et pire encore que celle des Arabes nomades. J'ai été obligé de changer souvent de séjour, sans cesse en danger de perdre la vie ou la liberté; j'ai eu le bonheur de trouver mon salut dans l'estime de tous ceux auxquels j'articulais mon nom...» <sup>70</sup>.

Il avait tout de même trouvé moyen d'écrire ses Lettres aux Français, son dernier ouvrage politique, et sa dernière publication. Enfin, il découvre une retraite à Buch, dans le canton de Zurich, vers la fin de l'année 1794, où il vit sous le nom d'Henry Schmidt:

«Je suis, écrit-il, dans un misérable village, sur une montagne, chez un ministre qui est assez pauvre, qui n'a pour tout livre que la bible et des mauvais sermons en allemand... Ah! mon aimable philosophe, qu'il est dur de vivre dans un village, surtout dans la saison où nous sommes. Si je pouvois habiter Genève, quelle consolation pour moi... Comme les circonstances paroissent changées, n'y auroit-il aucun moyen d'obtenir la permission d'habiter nouvellement vôtre ville? Qu'a-t-on à me reprocher, si ce n'est ma passion pour le bien public... J'ai quitté vôtre ville parce que vous aviez un misérable taumaturge du crime pour résident de France, vous avez maintenant un homme honnete... 70.

Gorani n'avait donc pas oublié Genève; il brûlait de revenir dans sa patrie adoptive. Sur ce point, les lettres à Lesage font pendant à celles adressées à Madame Mussard-Privat. Il pouvait bien songer à revenir dans la cité de Calvin. La dictature de Robespierre était tombée le 9 thermidor, Soulavie avait été rappelé en septembre, Lesage faisait à Gorani l'éloge du nouveau Résident, Félix Desportes. De sa retraite zurichoise, où il resta jusqu'en mai 1795, Gorani tenta, par l'intermédiaire de Lesage et du syndic Mussard, d'intéresser la résidence de Genève à son sort, mais sans résultat positif<sup>71</sup>.

<sup>70</sup> Lettre à Lesage du «13 Décembre 1794».

<sup>71</sup> Cf. Lettres de Lesage à Gorani (Minutes), Ms. sup. 517, B.P.U.,

N'ayant d'autre revenu que sa plume, puisque ses biens étaient toujours sous séquestre à Milan, Gorani continuait d'écrire, sur commande même, quoiqu'étant «sur les bords du tombeau» 72. Mais il était suspect à Zurich, si bien qu'il fut encore une fois dérangé et dut quitter le canton. Il ne lui restait qu'à se rendre à Paris pour prouver qu'il n'était pas un Emigré, faire lever ainsi le décret de confiscation de ses rentes, et gagner l'autorisation de venir s'établir à Genève. Le 18 juillet 1795, il écrit de Paris à Lesage:

«Je dois vous apprendre que je suis à Paris depuis quinze jours. Ma conscience étant pure, je n'ai pas craint de me présenter moi-même pour demander que justice me soit faite. J'espère que je serois bientôt en règle avec la Nation Françoise, et je pourrois alors venir vous voir à Genève sans craindre aucun désagrément de la part de vôtre Résident...» 73.

Gorani resta encore six mois à Paris, à ne rien faire, sinon quelques affaires lucratives. Enfin, n'y ayant plus d'amis, il revint à Genève en février 1796. On lui confirma aussitôt la permission de séjour accordée en juillet 1795 déjà, au moment où il avait dû quitter le territoire zurichois. Il prit domicile dans l'arrondissement du Collège, au N° 228, dans la maison Fabry, au 2° étage (actuellement N° 24, Place du Bourg-de-Four) 74.

Sur la fin de sa vie, on n'a que très peu de renseignements. Jusqu'à sa mort, il ne devait s'absenter que rarement de Genève, pour des voyages. Il vivait retiré, sans amis, avec sa servante, une Savoyarde du nom de Pernette Mestral, sa dernière maîtresse, «ou plutôt une amie qui, grâce à lui, retirée du vice, vivait honnête-

Genève, datées du 10° Mars 1795, et 12<sup>me</sup> Mai 1795. Lesage présenta à Desportes la *Dixième lettre aux Français* de Gorani (3° vol.) sans rien obtenir de lui. Lesage avait l'impression qu'on était prévenu à Paris contre Gorani; pour la confiscation des biens, on lui répondit «qu'un Décret contre les Emigrés faisait une loi de cette confiscation». Gorani devait donc se disculper.

<sup>72</sup> Cf. Lettre à Lesage du 18 janvier 1795 (Ms. sup. 513, B.P.U.).

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Lettre de «Paris, ce 30 messidor ou 18 juillet 1795».

Gorani changea plusieurs fois de logement. En 1800, il n'est plus à la maison Fabry. En 1802, il habite N° 24, rue de la Poissonnerie (aujourd'hui Croix d'Or), toujours avec Pernette Mestral, mais il n'y est plus en 1807. Enfin, en 1816, il est déjà inscrit comme habitant au N° 48, rue Basse des Allemands dessus (Rue basse du Marché), son domicile mortuaire.

ment» 75, et dont il devait faire son héritière universelle. Il était si bien oublié du monde qu'en 1804, Chaudon et Delandine, dans leur Nouveau Dictionnaire historique, publiaient sa nécrologie.

Dans ses Mémoires, Gorani se plaint de la froideur des Genevois. qui semblent lui avoir marqué peu de sympathie et d'estime; on ne se rappelait pas ses services. Toutefois, il leur restait fidèle, et leur accorde nombre d'éloges dans l'Algéographie genevoise 76, les défendant encore, par la plume, contre le Directoire, et contre «Busnaparte», «l'usurpateur», «le thaumaturge», «l'aventurier corse». Il n'a pas de mots assez forts pour dénoncer l'annexion de 1798, «cet attentat si crians», «cette usurpation si peu fondée», dont il dit: «J'ai été témoin de tous ces événements; cet état de choses me penait (sic), m'affligeait profondément»77. Gorani s'est attaché à montrer que Genève était plus utile à la France lorsqu'elle était indépendante, la voyant bientôt tombée en décadence, perdant sa morale, sa religion, son caractère, sa richesse, sa splendeur. Il exprime, dans l'Algéographie genevoise, le voeu que Genève soit rétablie dans son état indépendant, réunie au Corps hélvétique, et souhaite qu'on lui rende sa constitution de 1791, ou son ancienne constitution revisée 78.

Gorani semble avoir souffert de son isolement à Genève, après la mort de ses amis. Il écrivait beaucoup, pour se distraire. Mais, cédant à de violents moments de dépit, il livrait aux flammes ses manuscrits. Il ne publia plus rien jusqu'à sa mort. De 1806 à 1811, il rédigea ses Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie. A compter de cette date, on ne sait plus rien de lui; il s'enferma dans un complet mutisme. Sa vie n'offre plus aucun intérêt. Ses dernières années furent sans doute assez tristes, remplies de fiel, de chagrins, de dégoûts. Sa mort, survenue le 13 décembre 1819, passa inaperçue.

<sup>75</sup> MARC-MONNIER: Un aventurier du siècle dernier, Joseph Gorani, p. 341.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Marc-Monnier: *op. cit.*, p. 342—343: «du grec αλγος souvent appliqué par Homère aux malheurs des Grecs».

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> J. GORANI: Tableaux historiques et politiques de Genève. (Autre rédaction de l'Algéographie genevoise, presqu'identique, Ms. fr. 914 B.P.U., Genève), 2 tomes en 1 vol., t. II, p. 29.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Favorable aux diverses révolutions du XVIII<sup>e</sup> siècle à Genève, Gerani dénonce celle de 1792 comme impardonable, et ne l'excuse que par la pression française.

Il avait visé haut; il crut, plus d'une fois, avoir atteint aux plus grands honneurs; chaque fois il retomba, trop vite découragé. De son temps, il fit tout de même figure de philosophe, et fut en relation avec une foule de ses contemporains illustres. Pour les Genevois, il reste un homme qui défendit chaleureusement leurs intérêts menacés; pour les Suisses, un homme qui préféra notre pays à l'Italie, et qui en fit sa seconde patrie.

Les dernières lignes des *Mémoires*, écrites le 26 février 1811, donnent à la vie de Joseph Gorani un reflet tragique. On y sent l'échec d'une existence qui aurait pu être brillante:

«Ennuyé, fatigué comme je le suis de presque toutes les choses et de presque tous les hommes, surtout dans cette déplorable Genève, il n'est pas étonnant que je finisse ma carrière par être ennuyé et fatigué de moi-même... Je ne vaux pas l'encre et le papier que j'ai employés à raconter ma vie: c'est perdre mon temps et celui du lecteur que de l'entretenir de moi...» <sup>79</sup>

and the second s

The second of the second of

To arrest transcription of spaces and a contract of the spaces of the sp

is a company on the company of a property of the second property of the company o

just in the comment of the control of the control

and a troop of the state of the manifest of the same o

and the second of the second o

العلائل والما المائل البرام حمين الإيرية الأنهالية الأمان ويا المام ويا المام والمناط والأمانية

the production of the contract of the contract

രുന്നത്തെ നില് ന്നു അനി ഉവി അനുക്കുകാര അനി വംഗത്തെ പുത്ത തിരുത്തുന്നു അവുക്കാര് ആംഗത്തുക്ക് ആക്രത്ത്യക്ക് വേക്തത്തുള

<sup>79</sup> MARC-MONNIER: op. cit., p. 348.

for this lead of the control of the capper of the capper of the control of the control of the lead of the lead of the capper of